

Atelier « la précarisation au travail : un enjeu au Nord comme au Sud »

Intervenantes : Sara Germain (coordinatrice de CISO), Carole Henry (recherche et action « bas de l'échelle »)

CISO (Centre International de Solidarité Ouvrière) : CISO: Travail sur les liens entre la précarisation ici et à l'étranger.

« Au bas de l'échelle » : Un groupe populaire pour la défense des droits des travailleuses et travailleurs non syndiqués. C'est une organisation communautaire avec un financement venant d'un organisme de charité venant en aide à des personnes de la communauté. Les travailleurs non syndiqués représentent 70% de la population. Il font des pressions sur le gouvernement. Il touche environ 2000 travailleurs sur l'année avec des formations sur les classes d'accueil des migrants sur les droits. Il travaille majoritairement sur le Canada

Présent-es : CISO, prof sociaux et travailleur social, Conscience des femmes de la « CSI », syndicat Québec, syndicat mexicain, Collectif 55+ retraite dans la société, CSC Belge, SG union syndicale interim CGT.

En résumé :

- travail nécessaire sur la solidarité internationale, le soutien avec les pays du SUD aide les pays du nord mais la réciprocité est plus que vraie.
- Vérifier la possibilité de travail entre le réseau international de Solidaires et ce qu'est en train de construire la CGT (voir plus bas)
- Lancer une campagne sur une quinzaine d'entreprise trans-nationale supporter par le FSM dans le cadre de l'agenda social.

Economie informelle à l'étranger (CISO) :

La précarisation du travail se base dans le monde sur la même problématique : le système capitaliste avec son corollaire, réduction du rôle de l'état mais aussi c'est un phénomène qui peut représenter 60 à 70% de l'économie d'un pays.

On met en concurrence les travailleurs du nord et du sud. Les travailleurs du sud sont mis en concurrence avec ceux du Nord car l'absence de protection met les salariés du Sud dans des situations de conserver des emplois faiblement sécurisants. C'est une économie de la survie ou de la débrouille.

L'économie informelle sont majoritairement des entreprises individuelles avec des emplois familiaux, des emplois du coin de la rue, des artisans.

Les enjeux sont l'accès à un travail de qualité.

- forte intensité du travail
- faible technicité
- vente de son corps, travail brut
- condition de travail misérable et dangereuse
- revenu bas
- pas de protection sociale
- pas de protection sur le paiement des salaires, pas de repos
- renvoi sans préavis

Les personnes migrantes sont les plus exposées, les femmes avec son impact sur la famille !!

Les conséquences :

- pas d'accès au crédit
- moindre accès au programme d'éducation
- vulnérabilité à la corruption
- incapacité de sortir de cette précarité

Quelques stats dans des pays :

- Au burkina 80
- Mexique 14M de personne
- Colombie 50% des travailleurs
- RDC: 90%
- Haiti : 70 à 90%

L'OIT peut donner accès à certains recours et protection mais la transition entre le travail précaire et le travail stable est difficile car les Etats ne sont pas en capacité d'assurer les besoins minimum des personnes tentant cette transition.

Comme c'est une économie de la survie c'est rarement les travailleurs qui demandent de supprimer ce type d'emploi.

En Tunisie, la précarité de la femmes dans le travail du textile est présent mais c'est aussi présent dans le travail formel.

La précarisation en Belgique est à l'offensive depuis 2008 avec une offensive sur le contrat de travail avec l'annualisation du temps du travail.

Sur la précarisation au quebec (au bas de l'échelle) :

Le travail atypique est le travail non standard : à domicile, temps partiel, les contrats de service, la sous-traitance, les chèque emploi-service.

Atypique ne veut pas tout le temps dire précaire mais le fait d'être dans ce type d'emploi avec peu de protection sociale rend les travailleurs plus vulnérables.

Cette multiplication de ces formes d'emploi permet aux entreprises de disposer de plus de flexibilité à moindre coût.

Tous les secteurs des agences de placement est en effervescence depuis 15ans. La difficulté est de faire valoir ses droits entre l'agence de placement ou l'entreprise employeuse.

Les emplois atypiques sont ceux qui ne disposent pas de contrat précis, d'insuffisance du nombre d'heure de travail, de gestion de période sans travail, la faiblesse des avantages sociaux, très peu de formation, pas d'assurance chômage ...

L'état se retire de ses responsabilités de manière volontariste et ne souhaite pas nuire à l'économie.

Toutes les mesures d'austérité font craindre aux salariés que la perte de l'emploi peut arriver à tout moment et cette crainte de la précarité sème un climat favorable à une moindre revendication de ses droits.

Majoritairement ce sont les femmes et les personnes migrantes qui sont dans ces emplois précaires comme aussi les jeunes. Le 1/3 des intérimaires sont des migrants, plus le travail est exigeant plus la concentration de migrant est importante.

Sur le temps partiel : 1/3 étudiant, 1/3 femmes pour s'occuper de la famille et 1/3 de temps partiel imposé.

La grosse problématique des emplois atypiques est de trouver le patron contre qui construire le rapport de force. Cela est encore plus vrai dans des entreprises qui ont une production répartie dans différentes parties du monde.

Intervention Solidaires :

Dans le cadre des enjeux sur la précarisation dans le Nord et le Sud, il faut travailler sur la solidarité internationale car gagner dans le sud permet de construire dans le nord. Le FSM doit être l'occasion d'être une caisse de résonance de campagne internationale sur un certain nombre d'entreprise.

Intervention de la CGT et de la responsable CGT international sur l'Asie-pacifique. Précisant que la travail sur la précarité à commencer depuis 2013 avec plusieurs syndicats et demandant en premier lieu de définir ce qu'est la précarité car elle est bien différente dans nos différents pays. On doit commencer par des petites choses et faire connaître cela.

La CGT commence à construire un réseau en ce sens avec un syndicat en Indes, au Bangladesh, au Japon, IW au US et maintenant le CCOO. Il faut sûrement regarder cela de plus près car il peut y avoir un intérêt d'y être si il souhaitent bien évidemment !!!! (Il y a un atelier demain matin sur le sujet)

CISO: Un des points importants est que dans beaucoup de pays, il y a une attaque sur la fonction publique de contrôle, par exemple l'inspection du travail et les tribunaux, du coup faire valoir ces droits devient de plus en plus long.

Mexique : Dans le cadre du travail sur la précarité il faut regarder la part de temps vraiment libre et celui où l'on est au travail (qu'il soit rémunéré ou pas). Il y a des personnes qui ne sont pas dans la précarité de la vie (bon salaire, belle maison ...) et des personnes qui travaillent tout le temps pour avoir suffisamment d'argent pour vivre et dans les deux cas on a des suicides. Donc globalement prendre la notion de temps vraiment libre comme point d'entrée est important.

Sur les perspectives après le FSM :

Education dans les milieux scolaires :

Imputabilité des compagnies

Campagne sur des compagnies trans-nationales

Outils internationaux trop lourds et quoi faire plus